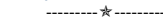


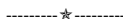


**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple – Un But – Une Foi*



**MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE, DU GENRE  
ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS**



**DOCUMENT DE PROGRAMMATION  
PLURIANNUELLE DES DEPENSES 2020-2022**



**Version finale**

**OCTOBRE 2019**

## Table des matières

INTRODUCTION.....	4
I. PRESENTATION DU MINISTERE.....	5
II. CONTEXTE DE L'ACTION MINISTERIELLE.....	6
III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	7
IV. CADRE DE PERFORMANCE.....	9
Tableau du budget par source de financement.....	19
CONCLUSION.....	23
ANNEXES.....	25
ANNEXE 1 : PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME FAMILLE-GENRE.....	26
ANNEXE 2 : PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME ENFANCE.....	26
ANNEXE 3 : PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME AUTONOMIE ECONOMIQUE DES FEMMES.....	26
ANNEXE 4 : PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE.....	26

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>BID</b>	Banque islamique de Développement
<b>CAPE</b>	Cellule d'Appui à la Petite Enfance
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CEP</b>	Cellule d'Etude et Planification
<b>CEDAF</b>	Centre départemental d'Assistance et de Formation pour les Femmes
<b>CENAF</b>	Centre national d'Assistance et de Formation pour les Femmes
<b>CMP</b>	Cellule des Marchés Publics
<b>CSO/PLCP</b>	Cellule de Suivi opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté
<b>DAGE</b>	Direction de l'Administration Générale et de l'Equipeement
<b>DEEG</b>	Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre
<b>DEP</b>	Direction de l'Evaluation des Projets
<b>DFPGV</b>	Direction de la Famille et de la Protection des Groupes vulnérables
<b>DOFEF</b>	Direction des Organisations féminines et de l'Entreprenariat féminin
<b>DPBEP</b>	Documents de Programmation pluriannuelle des Dépenses
<b>DPPD</b>	Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses
<b>FNCF</b>	Fonds national de Crédits pour les Femmes
<b>FNPEF</b>	Fonds national de Promotion de l'Entreprenariat féminin
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations unies pour la Population
<b>LOLF</b>	Loi organique relative aux Lois de Finances
<b>LPSD</b>	Lettre Politique sectorielle de Développement
<b>MFFGPE</b>	Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants
<b>ONPN</b>	Office national des Pupilles de la Nation
<b>PAEFP</b>	Projet d'Appui à l'Emergence des Familles productives
<b>PALAM</b>	Projet d'Alphabétisation et d'Apprentissage /Lutte contre la Pauvreté
<b>PADESS</b>	Projet d'Appui au Développement Economique et Social Sénégal
<b>PADEF/EJ</b>	Projet de Développement de l'Entreprenariat féminin et d'Appui à l'Emploi des Jeunes Filles
<b>PAP</b>	Plan d'Action Prioritaire
<b>PASNEEG</b>	Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre
<b>PDCIS</b>	Projet de Développement communautaire et d'Inclusion Sociale
<b>MPE</b>	Moyenne et Petite Entreprise
<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le Développement
<b>PSE</b>	Plan Sénégal émergent
<b>PTA</b>	Plan de Travail Annuel
<b>PTF</b>	Partenaires techniques et financiers
<b>RAP</b>	Rapport Annuel de Performance
<b>UEMOA</b>	Union Economique Monétaire Ouest Africain
<b>VBG</b>	Violence Basée sur le Genre

## INTRODUCTION

Le nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a induit un changement de paradigme dans la gestion des ressources publiques avec l'introduction de la culture de performance dans les politiques publiques. La Loi organique N°2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux Lois de Finances modifiée, résultant de la Directive N°06/2009/CM/UEMOA portant Loi des Finances consacre des réformes substantielles dans le processus budgétaire. Elle introduit un cadre budgétaire qui permet une meilleure lisibilité aussi bien des objectifs, des résultats que des performances réalisées dans la mise en œuvre des actions publiques de développement. Un tel cadre instaure le budget-programme, pour lequel, la définition des moyens est corrélée aux résultats visés. Cette nouvelle approche instaure la programmation pluriannuelle glissante dans l'exécution des dépenses publiques. Par ailleurs, conformément à son article 56, la Loi organique relative aux Lois de Finances (LOLF) exige le débat d'orientation budgétaire avec l'Assemblée nationale pour discuter des grandes options stratégiques définies par le Gouvernement afin d'améliorer l'information des députés. A ce titre, le Gouvernement présente le Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) et les Documents de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD). Depuis quelques années, le Gouvernement est dans ce processus de formulation de ces documents pour se conformer à l'esprit de la LOLF, en vue du basculement vers le budget-programme.

Cet exercice amène les ministères sectoriels à produire chaque année une nouvelle génération de DPPD qu'ils annexent à leur projet de budget. Dans le cadre de l'élaboration du budget-programme triennal 2020-2022, le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants (MFFGPE) entend apporter sa contribution à la réalisation des objectifs du Plan d'Actions prioritaires (PAP 2) du Plan Sénégal émergent (PSE).

Le présent Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2020-2022) constitue pour le MFFGPE un instrument de dialogue avec l'Assemblée nationale et vise à informer la représentation nationale sur les actions que le MFFGPE compte mener dans l'accomplissement de sa mission sur la période 2020-2022. Ce document est structuré autour des principaux points suivants :

- la présentation générale du Ministère ;
- le contexte de l'action ministérielle ;
- les orientations stratégiques ;
- l'évolution des dépenses ;
- la programmation triennale des dépenses ;
- la conclusion (dispositif de suivi évaluation, difficultés et défis dans la mise en œuvre).

## I. PRESENTATION DU MINISTERE

Conformément au décret n°2019-787 relatif à ses attributions le Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants a pour mission principale de préparer et de mettre en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat en matière de politique familiale, de promotion des femmes, du genre et de la protection des enfants.

A ce titre, il :

- a en charge l'élaboration des politiques de développement social et contribue à l'amélioration des conditions de vie de la famille ;
- participe, en liaison avec les Ministères, à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'élimination de la pauvreté ;
- veille au respect des droits fondamentaux des femmes et à leur protection contre la maltraitance et contre toutes les formes de discrimination ;
- identifie et met en œuvre les mesures requises pour la préservation des valeurs familiales. Il conduit la politique de promotion de la femme et de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes ;
- favorise le renforcement des capacités des femmes chefs d'entreprises, notamment en matière de financement et de gestion de leurs activités économiques.

En rapport avec les Ministères chargés respectivement des Finances et du Budget, de la Micro finance, de l'Economie Sociale et Solidaire et du Commerce et des PME, il veille à la promotion et au développement du crédit d'entreprise en faveur des femmes. A ce titre, il est notamment chargé de veiller à l'exécution et à la gestion des lignes de crédits destinées aux femmes entrepreneures, ainsi qu'à la formation des populations cibles.

Il veille au respect des droits fondamentaux des enfants et à leur protection contre la maltraitance et toutes les formes d'exploitation dont celles liées à la mendicité et assure de la bonne intégration des jeunes enfants dans la vie familiale et sociale.

Il est responsable des politiques à l'égard des enfants abandonnés, des enfants des rues et des enfants en voie de marginalisation et met en œuvre les actions permettant de donner un cadre de vie décent à ces enfants.

Le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants s'appuie sur un ensemble de services composés du Cabinet et services rattachés du Ministre et du Secrétariat général et leurs services rattachés, de six (06) directions centrales, de sept (07) autres administrations dont cinq (05) bénéficiant d'une autonomie de gestion. Le MFFGPE dispose d'un effectif pluridisciplinaire de **xx** agents (fonctionnaires et non fonctionnaires) en mai 2019. A cela s'ajoute le personnel contractuel recruté par les projets et programmes. Les principaux Partenaires techniques et financiers (PTF) du MFFGPE sont : la Banque mondiale (BM), la Banque islamique de Développement (BID), le Programme des Nations unies pour le

Développement (PNUD), l'Agence italienne de Coopération au Développement (AICS), la Coopération turque, le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA), l'ONU-Femmes, Wallonie Bruxelles.

## **II. CONTEXTE DE L'ACTION MINISTERIELLE**

Depuis 2014, le Gouvernement du Sénégal met en œuvre le Plan Sénégal émergent (PSE) qui a pour ambition d'atteindre l'émergence à l'horizon 2035, par une croissance économique inclusive et durable afin d'améliorer significativement les conditions de vie des populations. Ce référentiel de la politique économique et sociale traduit la volonté des pouvoirs publics d'amorcer une dynamique d'expansion économique corrélée à une amélioration significative des conditions de vie et du bien-être des populations.

Le PSE dessine les contours des grands axes stratégiques sur lesquels s'appuient les politiques publiques sectorielles. Ainsi, un exercice d'alignement au PSE et aux agendas internationaux de développement (Objectifs de Développement durable (ODD), Agenda 2063 de l'Union africaine) a été acté dans les différents ministères techniques, pour mieux adresser les questions de développement transcrites dans ces documents cadres.

Sous ce rapport, le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants (MFFGPE) s'est doté d'une Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD), pour prendre en charge les priorités déclinées dans la politique nationale, en matière de préservation des valeurs familiales, d'équité et d'égalité de genre, d'autonomisation des femmes, de lutte contre la pauvreté et de protection sociale.

Ce document demeure pour le MFFGPE un instrument de pilotage et d'orientation des axes d'intervention du secteur. Aussi, sa mise en œuvre contribue-t-elle à l'amélioration des conditions de vie des populations particulièrement des femmes et des groupes vulnérables ainsi qu'à l'élimination des inégalités persistantes entre hommes et femmes.

Cet exercice a aussi servi de prétexte pour faire la cartographie du secteur et en identifier les principaux défis et contraintes :

Dans le domaine de la famille et du genre on note : (i) l'harmonisation de certaines dispositions d'accords internationaux ratifiés, (ii) la poursuite des initiatives de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, (iii) la prise en compte du genre dans les politiques publiques, (iv) l'élaboration d'un document de politique familiale, (v) la promotion des valeurs familiales, (vi) la lutte contre les violences basées sur le genre y compris les pratiques néfastes et la prise en charge des victimes/survivantes.

Concernant l'autonomisation des femmes il s'agit de : (i) l'accès difficile des femmes aux facteurs de production, (ii) le faible accès aux crédits, (iii) la faiblesse des capacités

entrepreneuriales des femmes, (iv) le faible niveau d'encadrement et de formation des femmes, (v) l'insuffisance des infrastructures et équipements dédiés aux femmes.

Dans le domaine de l'Enfance, on remarque : (i) la mendicité des enfants, (ii) la mobilité des enfants, (iii) l'exploitation économique et sexuelle des enfants, (iii) le déficit de structures d'accueil de la petite enfance et des enfants en situation difficile, (iv) l'inexistence de structures d'accueil pour les enfants déficients mentaux (v) les difficultés de prise en charge des pupilles de la Nation, (vi) l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, (vii) les dysfonctionnements du système de référencement, (viii) les difficultés de mobilisation des ressources, (ix) le déficit de coordination des actions de protection de l'enfant, (x) les limites du cadre légal de protection des droits de l'enfant, (xi) la faible mise en œuvre de la Stratégie nationale de Protection de l'Enfant.

Enfin pour ce qui est de la gouvernance du secteur on note : (i) la faible diffusion des informations sur le secteur, (ii) l'insuffisance de synergie d'actions entre les structures du département et avec les ministères sectoriels, (iii) la faiblesse du dispositif de suivi-évaluation et du contrôle interne, (iv) l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières.

Cependant des progrès significatifs ont été enregistrés dans la politique sectorielle dont les effets ont sensiblement impacté les indicateurs socio-économiques du secteur.

A ce titre, on peut noter : (i) l'amélioration de l'accès des femmes aux facteurs productifs, (ii) l'intégration progressive du genre dans les politiques publiques, (iii) la mise en œuvre des projets/programmes de développement social (iv) le renforcement du portefeuille des mécanismes de financement des femmes avec la mise en place de lignes de finance islamique, (v) la construction d'infrastructures et d'équipements sociaux de base, (vi) le renforcement de la lutte contre les Violences basées sur le Genre (VBG) et de la prise en charge des victimes/survivantes de VBG, etc.

C'est dans cette perspective que le MFFGPE prévoit de renforcer et de consolider les acquis sur la période triennale 2020-2022 afin de contribuer efficacement à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP 2) du PSE.

### III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants (MFFGPE) a initié un exercice de cadrage pour s'aligner aux orientations stratégiques déclinées dans le PSE et celles des agendas internationaux tels que les **Objectifs de Développement durable** (ODD) et **l'Agenda 2063 de l'Union africaine**, dans lesquels, la promotion et le respect des droits fondamentaux des femmes et des enfants sont au cœur des objectifs de développement poursuivis. Ainsi, la Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) est formulée pour servir de cadre de référence de la politique sectorielle.

Le Ministère aspire à une société harmonieuse et solidaire sans discrimination, centrée sur une vision commune qui comprend l'ensemble des résultats escomptés de la mise en œuvre de la LPSD : « **Un Sénégal émergent à travers l'épanouissement des familles, des femmes et des enfants dans le respect des droits humains pour un développement durable** ».

En énonçant une telle vision, la politique sectorielle a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles, des femmes et des enfants pour un développement harmonieux et durable. Pour matérialiser la vision du secteur, le MFFGPE a défini des objectifs stratégiques, adossés aux orientations de la phase 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui se déclinent comme suit :

- Réduire les inégalités sociales et de genre ;
- Promouvoir les valeurs familiales ;
- Renforcer l'autonomisation des femmes ;
- Assurer durablement aux enfants de meilleurs cadres de jouissance de leurs droits ;
- Améliorer la gouvernance du secteur.

Les axes stratégiques se présentent ainsi :

- Promotion de l'équité et de l'égalité de genre ;
- Promotion socio-économique des familles et des groupes vulnérables ;
- Renforcement de l'autonomisation des femmes ;
- Protection des droits de l'Enfant ;
- Développement intégré de la Petite Enfance ;
- Gouvernance du secteur.

Pour assurer la mise en œuvre de ces axes stratégiques, quatre programmes budgétaires couvrant les grands domaines d'intérêts pour le ministère ont été retenus :

- Programme 1 : Famille-Genre ;
- Programme 2 : Enfance ;
- Programme 3 : Autonomie économique des femmes ;
- Programme 4 : Pilotage, Gestion et Coordination administrative.

Le programme Famille-Genre vise à renforcer l'intégration du genre dans les politiques publiques, lutter contre les violences basées sur le genre et à améliorer le bien-être des groupes vulnérables à travers la promotion de l'équité et l'égalité de genre, le renforcement du tissu familial et la lutte contre la pauvreté.

Le programme Enfance se fixe comme objectifs de protéger les droits des enfants et de renforcer l'accès aux services de Développement intégré de la Petite Enfance (DIPE).



Le programme Autonomie économique des femmes vise à renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles et faciliter l'accès des femmes au crédit à travers la promotion de l'entreprenariat féminin.

Le programme Pilotage, Gestion et Coordination administrative vise à coordonner les actions et gérer efficacement les ressources du ministère par le pilotage la performance.

#### **IV. CADRE DE PERFORMANCE**

Les principaux résultats attendus dans le cadre de l'exécution du DPPD sont les suivants :

- les politiques publiques sont sensibles au genre;
- l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base et aux opportunités d'emplois et de revenu est renforcé;
- le cadre juridique et institutionnel de prise en charge est renforcé
- la protection des enfants contre toutes formes de violation de leurs droits est renforcée ;
- l'accès aux services DIPE de qualité est renforcé;
- les enfants âgés de 0 à 5 ans ont un meilleur développement en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial
- les capacités productives des femmes sont renforcées;
- les activités économiques des femmes et des jeunes filles sont renforcées ;
- les dispositifs de contrôle interne et de coordination sont améliorés ;
- les capacités de planification et de suivi-évaluation sont renforcées;
- les ressources humaines, financières et matérielles sont mieux gérées.

Ces résultats sont mesurés par des indicateurs de performance. Les principaux indicateurs des programmes se présentent comme suit :

➤ **Cadre de performance du Programme Famille-Genre**

<b>Objectifs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Mode de calcul</b>	<b>Méthode de collecte</b>	<b>2018</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Renforcer l'intégration du genre dans les politiques publiques	Les politiques publiques sont sensibles au genre.	Promotion de l'Équité et l'Égalité du genre	Proportion de ministères disposant de mécanismes de prise en compte du genre	Nombre de ministères disposant de mécanismes fonctionnels/nombre total de ministères*100	Données de routine	71,4%	100 %	100%	100%
			Nombre d'audits genre réalisés	Décompte	Données de routine	01	02	02	02
			Existence d'un système national de gestion des informations sur les VBG/MGF	Décompte	Données de routine	00	01		
			Nombre de victimes/survivants de VBG et pratiques néfastes pris en charge	Décompte	Données de routine	315	400	500	600
			Nombre de mécanismes de suivi post déclaration d'abandon de la	Décompte	Données de routine	0	5	10	15

			pratique de l'excision mis en place et fonctionnels						
Améliorer le bien-être des familles et des groupes vulnérables	L'accès des familles et des groupes vulnérables aux services sociaux de base et aux opportunités d'emplois et de revenu est renforcé	Famille et Lutte contre la Pauvreté	Nombre d'infrastructures communautaires construites et équipées	Décompte	Données de routine	7	50	20	30
			Nombre de ménages/familles vulnérables ayant reçu des financements ou des appuis	Décompte	Données de routine	1500	5646	6000	6500
			Nombre d'unités d'allègement des travaux distribués	Décompte	Données de routine	4319	5 000	5500	6000
	Les valeurs familiales sont promues		Existence d'un document de politique familiale	Décompte		0	1		
Coordonner les actions du programme	La gestion du programme est assurée	Pilotage du Programme	Nombre de rapports produits dans les délais	Décompte	Données de routine	DN	4	4	4
			Pourcentage d'indicateurs ayant atteint leur cible	Nombre d'indicateurs atteignant les cibles/Total indicateurs*100	Données de routine	DN	90%	95%	100%

➤ **Cadre de performance du Programme Enfance**

Objectifs	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence 2018	2020	2021	2022
Protéger les droits des enfants	Le cadre juridique et institutionnel de prise en charge est renforcé	Protection de l'Enfant	Adoption du code de l'Enfant	Décompte	Données de routine	-	01		
	La protection des enfants contre toutes formes de violation de leurs droits est renforcée		Nombre d'enfants bénéficiant de services de protection	Décompte	Données de routine	38 582	40 000	42 000	44 000
			Taux de couverture en cadres de protection de l'enfant	Nombre de comités communaux et départementaux de protection de l'enfant créés/Total collectivités territoriales*100	Données de routine	20,76%	21,76%	23%	25%
			Proportion d'enfants retournés en famille	Nombre d'enfants retournés en famille/Total	Données de routine	96%	100%	100%	100%

				enfants retirés de la rue *100					
Renforcer l'accès aux services de Développement intégré de la Petite Enfance (DIPE).	L'accès aux services DIPE de qualité est accru	Développement intégré de la Petite Enfance	Nombre d'enfants âgés de 0 à 5 ans bénéficiant des services de développement intégré de la petite enfance	Décompte	Données de routine	149 051	235 240	250 000	260 000
			Nombre de cases des tout-petits construites	Décompte	Données de routine	0	15	18	21
Améliorer la qualité de la prise en charge de la petite enfance	Les enfants âgés de 0 à 5 ans ont un meilleur développement en matière de santé, d'apprentissage		Pourcentage d'enfants ayant un cahier d'activités	Nombre d'enfants disposant d'un cahier d'activités / Nombre total d'enfants préscolarisés *100	Données de routine	-	100%	100%	100%
			Pourcentage d'enfants bénéficiant d'un service de cantines scolaires	Nombre d'enfants bénéficiaires de service de cantines/Total	Données de routine	36%	46%	50%	53%

	et de bien-être psychosocial			enfants des structures DIPE					
Coordonner les actions du programme	La gestion du programme est assurée	Pilotage du Programme	Nombre de rapports produits dans les délais	Décompte	Données de routine	4	4	4	4
			Pourcentage d'indicateurs ayant atteint leur cible	Nombre d'indicateurs atteignant leur cible/Total indicateurs du programme*100	Données de routine	-	90%	95%	100%

➤ **Cadre de performance du Programme Autonomie économique des femmes**

Objectifs	Résultats attendus	Action	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	2018	2020	2021	2022
Renforcer les capacités techniques et managériales des femmes et des jeunes filles	Les capacités productives des femmes sont renforcées	Capacitation des femmes	Nombre de Femmes formées (formation technique et managériale)	Décompte	Données de routine	1173	1300	1750	2000
			Taux de couverture de structures d'encadrement des femmes	Nombre de CEDAF réalisés/Total départements*100	Données de routine	26,7%	33,33%	35,5%	37,7%
			Nombre d'unités de stockage et de transformation des produits locaux implantés	Décompte	Données de routine	14	14	17	20
Faciliter l'accès au crédit des femmes et des jeunes filles	Les activités économiques des femmes et des jeunes filles sont renforcées	Accès des femmes au crédit	Nombre de femmes bénéficiaires de financement	Décompte	Données de routine	4000	7500	8000	8500
			Nombre de projets financés	Décompte	Données de routine	5511	890	1200	1500
			Taux de remboursement des prêts échus	Montant remboursé/Montant	Données de routine	71.5%	75%	78%	85%

				total crédits arrivé à échéance*100					
Coordonner les actions du programme	La gestion du programme est assurée	Pilotage du Programme	Nombre de rapports produits dans les délais	Décompte	Données de routine	DN	4	4	4
			Pourcentage d'indicateurs ayant atteint leur cible	Nombre d'indicateurs ayant atteint leur cible/Total indicateurs*100	Données de routine	DN	90%	95%	100%



➤ **Cadre de performance du Programme Pilotage, Gestion et Coordination administrative**

Objectifs	Résultats attendus	Action	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	2018	2020	2021	2022
Renforcer le cadre institutionnel et de pilotage du secteur	Les dispositifs de contrôle interne et de coordination sont améliorés	Pilotage et coordination	Pourcentage de missions de contrôle réalisées	Nombre de missions réalisées/Nombre de missions programmées*100	Données de routine	00	100%	100%	100%
			Taux de mise en œuvre des recommandations formulées par les structures de contrôle	Nombre de recommandations mises en œuvre/Total recommandations*100	Données de routine	-	100%	100%	100%
			Pourcentage de réunions de coordination tenues	Nombre de réunions de coordinations tenues/Nombre de réunions prévues	Données de routine	70%	100%	100%	100%
Renforcer le dispositif de planification et de suivi-évaluation du Ministère	Les capacités de planification et de suivi-évaluation sont renforcées	Planification et Suivi-Evaluation	Nombre documents de planification élaborés dans les délais	Décompte	Données de routine	01	02	02	02
			Nombre de rapports sectoriels élaborés dans les délais	Décompte	Données de routine	01	04	04	04
Améliorer la gestion des ressources du MFFGPE	Les ressources financières, humaines et	Gestion des ressources	Taux d'exécution du plan de passation de marchés	Nombre de marchés exécutés/Total marchés prévus*100	Données de routine	DN	100%	100%	100%

	matérielles sont mieux gérées		Proportion d'agents ayant une fiche de poste	Nombre agents disposant de fiche de poste/Total agents du MFFGPE*100	Données de routine	DN	50%	80%	100%
			Proportion d'agents formés	Nombre d'agents formés/Effectif total du MFFGPE*100	Données de routine	10%	20%	25%	30%

## ➤ PROGRAMMATION TRIENNALE DES CREDITS

La programmation triennale des crédits par actions, programmes et activités est consignée dans les tableaux ci-après.

**Tableau : Budgétisation pluriannuelle des programmes**

Programmes	2020	2021	2022	Total	%
Programme 1 : Famille-Genre	13 075 879 720	7 916 044 736	4 137 420 254	25 129 344 710	40,61%
Programme 2 : Enfance	4 429 060 351	15 601 580 362	9 054 295 461	29 084 936 174	47,00%
Programme 3 : Autonomie économique des femmes	3 430 426 359	1 034 750 832	1 044 066 873	5 509 244 064	8,90%
Programme 4 : Pilotage, Gestion et Coordination administrative	674 753 395	740 754 028	746 259 747	2 161 767 170	3,49%
<b>Total</b>	<b>21 610 119 825</b>	<b>25 293 129 958</b>	<b>14 982 042 335</b>	<b>61 885 292 118</b>	<b>100%</b>

**Tableau du budget par source de financement**

Source de financement	2020	2021	2022	Total	%
<b>Etat</b>	7 333 563 925	5 414 846 423	6011443931	18759855739	31%
<b>PTF</b>	14 276 555 900	19878283535	8970598404	43125436379	69%
<b>Total</b>	<b>21 610 119 825</b>	<b>25 293 129 958</b>	<b>14 982 042 335</b>	<b>61 885 292 118</b>	<b>100%</b>

**Tableau : Budgétisation pluriannuelle des programmes par catégorie de dépenses 2020-2020**

Programmes	Nature économique	2020	2021	2022
Programme 1 : Famille-Genre	Dépenses Personnel	118 759 800	121 134 996	123 557 696
	Biens et Services	444 261 240	467 550 000	497 050 000
	Transferts courants	477 498 400	477 498 400	477 498 400
	Dépenses exécutées par l'Etat	12 035 360 280	6 849 861 340	3 039 314 158
	Transferts en Capital			
<b>Total Programme 1 : Famille-Genre</b>		<b>13 075 879 720</b>	<b>7 916 044 736</b>	<b>4 137 420 254</b>
Programme 2 : Enfance	Dépenses Personnel	55 371 600	56 479 032	57 608 613
	Biens et Services	109 820 000	138 000 000	147 000 000
	Transferts courants	1 695 721 360	1 275 721 360	1 315 721 360
	Dépenses exécutées par l'Etat	1 728 147 391	13 174 322 195	6 137 465 742
	Transferts en Capital	840 000 000	957 057 775	1 396 499 746
<b>Total Programme 2 : Enfance</b>		<b>4 429 060 351</b>	<b>15 601 580 362</b>	<b>9 054 295 461</b>
Programme 3 : Autonomie économique des femmes	Dépenses Personnel	168 461 600	171 830 832	175 267 449
	Biens et Services	91 162 000	97 920 000	92 920 000
	Transferts courants			
	Dépenses exécutées par l'Etat	2 170 802 759	260 000 000	250 879 424

	Transferts en Capital	1 000 000 000	505 000 000	525 000 000
<b>Total Programme 3 : Autonomie économique des femmes</b>		<b>3 430 426 359</b>	<b>1 034 750 832</b>	<b>1 044 066 873</b>
Programme 4 : Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Dépenses Personnel	331 199 980	337 823 980	344 580 459
	Biens et Services	191 662 655	251 039 288	242 679 288
	Transferts courants			
	Dépenses exécutées par l'Etat	151 890 760	151 890 760	159 000 000
	Transferts en Capital			
<b>Total Programme 4 : Pilotage, Gestion et Coordination administrative</b>		<b>674 753 395</b>	<b>740 754 028</b>	<b>746 259 747</b>
<b>Total Général</b>		<b>21 610 119 825</b>	<b>25 293 129 958</b>	<b>14 637 461 875</b>



## CONCLUSION

La mise en œuvre du Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (2020-2022) est assurée par l'ensemble des structures du Ministère à travers une approche inclusive.

L'exécution technique du budget-programme est dévolue aux administrations centrales en relation avec les services déconcentrés et les projets/programmes sectoriels.

L'exécution financière dudit budget-programme revient au Ministre qui peut déléguer son pouvoir d'ordonnateur principal aux responsables de programmes qui assurent les missions d'ordonnateurs délégués. Le dispositif de suivi-évaluation du référentiel des actions et interventions du Ministère pour la période triennale concerne deux niveaux : (i) niveau programme ; (ii) niveau sectoriel.

**Au niveau programme**, les gestionnaires de programme assurent le rapportage trimestriel et semestriel d'activités et élaborent un Rapport annuel de Performance (RAP) pour rendre compte du niveau de mise en œuvre des programmes, notamment de l'atteinte des indicateurs de performance.

**Au niveau sectoriel**, le suivi-évaluation du volet technique est assuré par un comité technique de suivi, présidé par le Secrétaire général dont le secrétariat est confié à la Cellule d'Etudes et de Planification (CEP). Des points focaux au niveau des centres d'exécution servent d'interface entre la CEP et les programmes dans la mise en œuvre du DPPD. Ils assurent la collecte des données et leur transmission à la CEP, qui les centralise dans une base spécialement conçue à cet effet. Ce système de rapportage permet une meilleure fluidité de l'information et la disponibilité des données du secteur.

La CEP produit des rapports trimestriels et semestriels et une revue annuelle de performance conformément aux orientations du Cadre harmonisé de Suivi-Evaluation des politiques publiques (CASE) pour analyser l'impact des programmes sectoriels sur les cibles.

Ces rapports seront validés par le comité technique de suivi du DPPD dont la composition est ainsi établie :

- le Secrétaire général (Président) ;
- les Responsables de programme ;
- le Coordonnateur de la Cellule d'Etudes et de Planification (Rapporteur) ;
- le Contrôleur des opérations des finances ;
- l'inspecteur des Affaires administratives et financières.

Le comité pourrait être élargi à toute personne dont la compétence est utile à l'exercice de sa mission. Le comité tient des réunions de coordination trimestrielles de suivi des différents programmes pour évaluer le niveau d'exécution des activités consignées dans les Plans de Travail annuel (PTA) et des dépenses budgétaires.

Le contrôle et le suivi de l'exécution des dépenses budgétaires sont assurés par les contrôleurs des opérations financières et l'Inspecteur des Affaires administratives et financières en partenariat avec l'ordonnateur principal ou ses délégués.

Les difficultés pouvant compromettre la mise en œuvre du DPPD concernent principalement : (i) les lenteurs administratives dans la mobilisation des ressources externes, (ii) l'absence de synergie entre les niveaux stratégique et opérationnel des programmes, (iii) la faiblesse des ressources budgétaires, (iv) l'insuffisance des ressources humaines, (v) l'absence de programmes de renforcement de capacités des agents.

Au regard de ce qui précède, des défis sont à relever pour une meilleure exécution du budget-programme. Il s'agit de :

- développer des cadres de synergie pour améliorer la coordination de la politique sectorielle ;
- renforcer les capacités techniques et financières des structures opérationnelles du département ;
- renforcer la capacité d'innovation et d'analyse prospective.



## **ANNEXES**

PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE



## ANNEXE 1 : PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME FAMILLE-GENRE

### ➤ **PRESENTATION DU PROGRAMME**

#### **Identité du Programme**

Prénom et Nom du responsable programme : Fatou Ndiaye DEME

Fonction du responsable programme : Directrice de la Famille et de la Protection des Groupes vulnérables

N°2098 : Intitulé du programme : Famille-Genre

#### • **Stratégie du Programme**

La lutte contre les inégalités sociales et de genre demeure un préalable essentiel à l'émergence d'une société équitable et sans discrimination. Elle induit des changements structurels dans le quotidien des groupes vulnérables et la promotion des droits fondamentaux de la femme et de la fille.

Dans ce cadre, il a été défini le Programme intitulé « Famille-Genre » qui vise à contribuer à la promotion de l'égalité hommes-femmes et à l'amélioration des conditions de vie des familles vulnérables. A cet effet, la stratégie ci-après a été définie : (i) institutionnaliser le genre dans les politiques publiques ; (ii) lutter contre les violences basées sur le genre (VBG) ; (iii) améliorer l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base et aux actifs économiques par la construction d'infrastructures éducative, sanitaire et hydraulique et le financement des activités génératrices de revenus (AGR) desdits groupes ; (iv) lutter contre la dépravation des valeurs par le renforcement du tissu familial ; (v) assister les groupes vulnérables.

Trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus :

- renforcer l'intégration du genre dans les politiques publiques ;
- lutter contre les violences basées sur le genre (VBG) et les pratiques néfastes ;
- améliorer le bien-être des familles et des groupes vulnérables ;

Le programme regroupe les actions ci-après :

- promotion de l'équité et de l'égalité de genre ;
- famille et lutte contre la pauvreté ;
- pilotage du programme.

### ➤ **Cartographie du Programme**

Cinq (05) structures sont impliquées dans la mise en œuvre du Programme, à savoir :

- la Direction de l'Équité et de l'Égalité de Genre (DEEG) ;
- la Direction de la Famille et de la Protection des Groupes vulnérables (DGPGV);
- la Cellule de Suivi-opérationnel des Projets de Lutte contre la Pauvreté (CSO/PLCP) ;
- la Cellule Genre ;
- le Service des Actions sociales (SAS).

La mise en œuvre du programme nécessitera également l'exécution des projets ci-après :

- Projet d'appui à l'accélération de l'abandon de l'Excision ;
- Projet Genre UNFPA ;
- Projet d'Appui au Développement social et économique du Sénégal (PADESS) ;
- Projet d'Alphabétisation et d'Apprentissage aux Métiers /Lutte contre la Pauvreté (PALAM) ;
- Projet d'Appui à l'Emergence des Familles productives et à l'insertion des Jeunes.

#### ➤ **PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME**

Le cadre de performance met en relation les objectifs du programme, les résultats attendus, les indicateurs de performance et les cibles.

**Tableau 1 : Cadre de performance du programme**

Objectifs	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	2018	2020	2021	2022
Renforcer l'intégration du genre dans les politiques publiques	Les politiques publiques sont sensibles au genre.	Promotion de l'Équité et l'Égalité du genre	Proportion de ministères disposant de mécanismes de prise en compte du genre	Nombre de ministères disposant de mécanismes fonctionnels/nombre total de ministères*100	Données de routine	71,4%	100 %	100%	100%
			Nombre d'audits genre réalisés	Décompte	Données de routine	01	02	02	02
			Existence d'un système national de gestion des informations sur les VBG/MGF	Décompte	Données de routine	00	01		
			Nombre de victimes/survivants de VBG et pratiques néfastes pris en charge	Décompte	Données de routine	315	400	500	600
			Nombre de mécanismes de suivi post déclaration d'abandon de la pratique de l'excision mis en place et fonctionnels	Décompte	Données de routine	0	5	10	15

Améliorer le bien-être des familles et des groupes vulnérables	L'accès des familles et des groupes vulnérables aux services sociaux de base et aux opportunités d'emplois et de revenu est renforcé	Famille et Lutte contre la Pauvreté	Nombre d'infrastructures communautaires construites et équipées	Décompte	Données de routine	7	50	20	30
			Nombre de ménages/familles vulnérables ayant reçu des financements ou appuis	Décompte	Données de routine	1500	5646	6000	6500
	Nombre d'unités d'allègement des travaux distribués		Décompte	Données de routine	4319	5 000	5500	6000	
	Les valeurs familiales sont promues		Existence d'un document de politique familiale	Décompte		0	1		
Coordonner les actions du programme	La gestion du programme est assurée	Pilotage du Programme	Nombre de rapports produits dans les délais	Décompte	Données de routine	DN	4	4	4
			Pourcentage d'indicateurs ayant atteint leur cible	Nombre d'indicateurs atteignant les cibles/Total indicateurs*100		Données de routine	DN	90%	95%

## ➤ PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

### Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

**Tableau 2 : Présentation par nature économique des dépenses**

ACTION	Biens et service	Dépenses de F	Investissement exécutés par l'Etat		Total AE	Total CP	
	CP	CP	AE	CP			
Étiquettes de lignes	CP	CP	AE	CP	CP		
Famille et Lutte contre la Pauvreté	15 500 000		37 196 162 972	11 950 360 280	477 498 400	37 196 162 972	12 443 358 680
Pilotage du Programme	12 400 000	118 759 800				-	131 159 800
Promotion de l' Equité et de l'Egalité	416 361 240		85 000 000	85 000 000		85 000 000	501 361 240
<b>Total général</b>	<b>444 261 240</b>	<b>118 759 800</b>	<b>37 281 162 972</b>	<b>12 035 360 280</b>	<b>477 498 400</b>	<b>37 281 162 972</b>	<b>13 075 879 720</b>

### Evolution des crédits du programme

**Tableau 3 : Evolution des crédits**

Nature de Dépense	2019 (LFI)	2020	Variation (2020-2019)	Justification
Biens et Services	102 835 000	444 261 240	341 426 240	Rattachement du Fonds d'Action de la Femme au programme
Personnel	99 228 329	118 759 800	19 531 471	Recrutement de nouveaux agents
Investissement exécuté par l'Etat				

AE	135 000 000	37 281 162 972	37 146 162 972	Rattachement du PADESS, PALAM, AGF et PAEF/IJ au programme
CP	135 000 000	12 035 360 280	11 900 360 280	Rattachement du PADESS, PALAM, AGF et PAEF/IJ au programme
Transferts Courants		477 498 400		Rattachement des aides aux secours au programme
Transferts en Capital				
AE				
CP				
Total Général	337 063 329	13 075 879 720	12 738 816 391	Rattachement du PADESS, PALAM, AGF et PAEF/IJ au programme

➤ **Justification des dépenses clés**

**Dépenses de biens et services et transferts courants**

<b>Articles</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Variations</b>	<b>Justifications</b>
60- Achats de Biens	62 000 000	444 261 240		
61-Acquisition de services	25 000 000	33 701 300		
62-Autres services	15 835 000	41 000 000		
64-Transferts courants		447 498 400		
<b>Total</b>	<b>102 835 000</b>	<b>966 460 940</b>	<b>863 625 940</b>	Rattachement des aides et secours et du fonds d'action de la femme au programme



## Dépenses d'investissement

Cette partie présente les différents projets du programme avec les éléments de budget décomposé en Autorisations d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiement (CP).

**Tableau 5 : Echéanciers AE associées aux CP des ressources internes**

Action	projet	Coût global de chaque projet	Montant exécuté 2018		Reste à programmer	Montant 2019		Montant 2020		Montant 2021		Montant 2022	
			AE	CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Action : Promotion de l'Equité et de l'Egalité de Genre</b>	Projet d'appui à l'accélération de l'abandon de l'Excision		50 000 000	50 000 000		45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	50 083 093	56 000 000	50 083 093	50 083 093
	Projet Genre UNFPA		50 000 000	50 000 000		45 000 000	45 000 000	40 000 000	40 000 000	56 000 000	56 000 000	45 000 000	45 000 000
<b>Action : Famille et Lutte contre la Pauvreté</b>	Projet d'Appui au Développement social et économique du Sénégal					150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	100 000 000	100 000 000		
	Projet d'Alphabétisation et d'Apprentissage /Lutte contre la Pauvreté					545 000 000	545 000 000	520 000 000	520 000 000	420 000 000	420 000 000	400 000 000	400 000 000
	Projet d'Appui à l'Emergence des Familles productives							100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
	Appui aux Groupements féminins		500 000 000	500 000 000		200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	225 000 000	225 000 000
<b>Total</b>							<b>1 055 000 000</b>	<b>1 055 000 000</b>	<b>905 057 372</b>	<b>905 057 372</b>	<b>831 083 093</b>	<b>831 083 093</b>	

### Tableau sur les effectifs

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Famille et genre	Pilotage du Programme	Hierarchie A	12	57 747 200
Famille et genre	Pilotage du Programme	Hierarchie B	13	50 295 000
Famille et genre	Pilotage du Programme	Hierarchie D	2	10 717 600
<b>Total Famille et genre</b>			<b>27</b>	<b>118 759 800</b>

Tableau 6 : Echéanciers AE associées aux CP des ressources externes

Action	projet	Coût global de chaque projet	Montant exécuté 2018		Reste à programmer	Montant 2019		Montant 2020		Montant 2021		Montant 2022	
			AE	CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Action : Famille et Lutte contre la Pauvreté</b>	Projet d'Appui au Développement social et économique du Sénégal	11 479 247 500				11 479 247 500	1 523 577 301		3 935 742 000		2 623 828 000		
	Projet d'Alphabétisation et d'Apprentissage /Lutte contre la Pauvreté	11 598 008 805				11 598 008 805	575 000 000		4 115 144 400		3 326 033 340		2 199 731 065
	Projet d'Appui à l'Emergence des Familles productives	6 705 859 167						6 705 859 167	693 731 880		1 267 229 819		1 312 417 240
<b>Total</b>		<b>29 783 115 472</b>				<b>23 077 256 305</b>	<b>2 098 577 301</b>	<b>6 705 859 167</b>	<b>8 744 618 280</b>		<b>7 217 091 159</b>		<b>3 512 148 305</b>

**Tableau 7 : Sources de financement du Programme**

Libellé Action /projet	Activité /projet	Source de Financement		
		Ressources internes	Ressources externes	Total
<b>Action : Promotion de l'Equité et de l'Egalité de Genre</b>	Projet d'appui à l'accélération de l'abandon de l'Excision	45 000 000		45 000 000
	Projet Genre UNFPA	40 000 000		40 000 000
<b>Action : Famille et Lutte contre la Pauvreté</b>	Projet d'Appui au Développement social et économique du Sénégal	150 000 000	3 935 742 000	4 085 742 000
	Projet d'Alphabétisation et d'Apprentissage /Lutte contre la Pauvreté	520 000 000	4 115 144 400	4 635 114 400
	Projet d'Appui à l'Emergence des Familles productives	100 000 000	693 731 880	793 731 880
	Appui aux Groupements féminins	200 000 000		200 000 000
<b>Total</b>		<b>1 055 000 000</b>	<b>8 744 618 280</b>	<b>9 799 618 280</b>

## ➤ **Présentation des structures autonomes rattachées**

Aucune structure autonome n'est rattachée au programme.

### • **DIFFICULTES ET RISQUES**

Les difficultés majeures dans l'exécution du programme sont entre autres :

- la faible appropriation de la réforme par les structures opérationnelles ;
- les lenteurs dans les procédures de passation de marchés ;
- les lenteurs dans les procédures de décaissements de ressources extérieures avec les Avis de Non Objection ;

Les principaux risques sont :

- les ponctions budgétaires ;
- le faible décaissement des ressources extérieures ;
- les changements institutionnels pouvant induire le fonctionnement du programme ;
- l'insuffisance du dialogue de gestion.

## ANNEXE 2 : PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME ENFANCE

### ➤ **PRESENTATION DU PROGRAMME**

#### • **Identité du Programme**

Prénom et Nom du responsable programme : Niokhobaye DIOUF

Fonction du responsable programme : Directeur de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants

N°2101: Intitulé du programme : Enfance

#### • **Stratégie du Programme**

La protection et la promotion des Droits de l'Enfant ainsi que le développement de la petite enfance, sont une priorité affirmée par la communauté internationale dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs de Développement durable (ODD) et du Plan Sénégal Emergent (PSE). Cette volonté a été traduite au niveau national à travers l'adoption de la stratégie nationale de protection de l'enfant.

C'est dans ce cadre que le Programme intitulé « Enfance » a été formulé dont l'objectif général est de contribuer à la promotion et au respect des droits fondamentaux des enfants.

La volonté d'atteindre cet objectif dans les conditions optimales a conduit à le décliner en trois (03) objectifs spécifiques que sont :

- protéger les droits des enfants ;
- renforcer l'accès aux services de Développement intégré de la Petite Enfance (DIPE);
- améliorer la qualité de la prise en charge de la petite enfance.

Ainsi, la stratégie opérationnelle du programme s'articule autour des orientations suivantes : (i) l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de protection de l'enfant ; (ii) la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité ; (iii) la réinsertion sociale des enfants de la rue ; (iv) la prise en charge des orphelins déclarés pupilles de la Nation ; (v) la construction et l'équipement de structures d'éducation préscolaire ; (vi) l'amélioration de la qualité des apprentissages dans les structures de Développement intégré de la Petite Enfance (DIPE).

Pour y parvenir, le programme mettra en œuvre les actions suivantes :

- protection des droits de l'enfant ;
- développement intégré de la petite enfance;

- pilotage du programme.

- **Cartographie du Programme**

Les activités du programme sont exécutées par cinq (05) services dont deux (02) agences. Il s'agit de :

- la Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants (DPPDE) ;
- le Centre d'Accueil, d'Information et d'Orientation des Enfants en situation difficile (CAIOE) communément appelé Centre GINDDI;
- l'Office national des Pupilles de la Nation (ONPN);
- l'Agence nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits (ANPETCP)
- la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE).

Les investissements du programme sont réalisés par les projets ci-après :

- Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement au Sénégal (PIPPADHS) ;
- Projet Construction de Cases de Tout-petits ;
- Achat manuels scolaires ;
- Projet de Lutte contre la vulnérabilité des Enfants ;
- Appui aux Pupilles de la Nation.

➤ **PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME**

Le cadre de performance met en relation les objectifs du programme, les résultats attendus, les indicateurs de performance et les cibles.

**Tableau 1 : Cadre de performance du programme**

Objectifs	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence 2018	2020	2021	2022
Protéger les droits des enfants	Le cadre juridique et institutionnel de prise en charge est renforcé	Protection de l'Enfant	Adoption du code de l'Enfant	Décompte	Données de routine	-	01		
	La protection des enfants contre toutes formes de violation de leurs droits est renforcée		Nombre d'enfants bénéficiant de services de protection	Décompte	Données de routine	38 582	40 000	42 000	44 000
			Taux de couverture en cadres de protection de l'enfant	Nombre de comités communaux et départementaux de protection de l'enfant créés/Total collectivités territoriales*100	Données de routine	20,76%	21,76%	23%	25%
			Proportion d'enfants retournés en famille	Nombre d'enfants retournés en famille/Total enfants retirés de la rue *100	Données de routine	96%	100%	100 %	100 %

Renforcer l'accès aux services de Développement intégré de la Petite Enfance (DIPE).	L'accès aux services DIPE de qualité est accru	Développement intégré de la Petite Enfance	Nombre d'enfants âgés de 0 à 5 ans bénéficiant des services de développement intégré de la petite enfance	Décompte	Données de routine	149 051	235 240		
			Nombre de cases des tout-petits construites	Décompte	Données de routine	0	15		
Améliorer la qualité de la prise en charge de la petite enfance	Les enfants âgés de 0 à 5 ans ont un meilleur développement en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial		Pourcentage d'enfants ayant un cahier d'activités	Nombre d'enfants disposant d'un cahier d'activités / Nombre total d'enfants préscolarisés *100	Données de routine	-	100%	100 %	100 %
			Pourcentage d'enfants bénéficiant d'un service de cantines scolaires	Nombre d'enfants bénéficiaires de service de cantines/Total enfants des structures DIPE	Données de routine	36%	46%	50%	53%
Coordonner les actions du programme	La gestion du programme est assurée	Pilotage du Programme	Nombre de rapports produits dans les délais	Décompte	Données de routine	4	4	4	4



			Pourcentage d'indicateurs ayant atteint leur cible	Nombre d'indicateurs atteignant leur cible/Total indicateurs du programme*100	Données de routine	-	90%	95%	100 %
--	--	--	--	---	--------------------	---	-----	-----	-------

## PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

- **Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense**

**Tableau 2 : Présentation par nature économique des dépenses**

	Biens et Services	Personnel	Investissement exécutés par l'Etat		Transfert Courant	Transferts en capital		Total AE	Total CP
Étiquettes de lig	CP	CP	AE	CP	CP	AE	CP		
Developpement Intégré de la Petite Enfance			41 981 248 000	1 673 147 391	731 700 000	800 000 000	800 000 000	42 781 248 000	3 204 847 391
Pilotage du Progamme	12 000 000	55 371 600						-	67 371 600
Protection de l'Enfant	97 820 000		55 000 000	55 000 000	964 021 360	40 000 000	40 000 000	95 000 000	1 156 841 360
<b>Total général</b>	<b>109 820 000</b>	<b>55 371 600</b>	<b>42 036 248 000</b>	<b>1 728 147 391</b>	<b>1 695 721 360</b>	<b>840 000 000</b>	<b>840 000 000</b>	<b>42 876 248 000</b>	<b>4 429 060 351</b>

- Evolution des crédits du programme

Tableau 3 : Evolution des crédits

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2019 (LFI)	2020	Variation (2020)-(2019)	Justification
Personnel			55 371 600	55 371 600	
Biens et services		230 000 000	109 820 000	-120 180 000	
Transferts courants		1 729 721 000	1 695 721 360	-33 999 640	
Investissements exécutés par l'Etat					
<i>AE</i>		70 000 000	42 036 248 000	41 966 248 000	
<i>CP</i>		70 000 000	1 728 147 391	1 658 147 391	
Transferts en capital					
<i>AE</i>		845 100 000	840 000 000	- 5 100 000	
<i>CP</i>		845 100 000	840 000 000	- 5 100 000	
<b>Total</b>		<b>2 874 821 000</b>	<b>4 429 059 751</b>	<b>1 554 238 751</b>	

- **Justification des dépenses clés**
  - **Dépenses de biens et services et transferts courants**

<b>Articles</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Variations</b>	<b>Justifications</b>
60- Achats de Biens et Services	230 000 000	57 200 000	-172 800 000	
61-Acquisition de services		311 200 000	311 200 000	
62-Autres services		21 500 000	21 500 000	
64-Transferts courants	1 729 721 360	2 535 721 360	806 000 000	
<b>Total</b>	<b>1 959 721 360</b>	<b>2 925 621 360</b>	<b>965 900 000</b>	

- **Dépenses d'investissement**

Cette partie présente les différents projets du programme avec les éléments de budget décomposé en Autorisations d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiement (CP).

**Tableau 5 : Echéanciers AE associées aux CP des ressources internes**

<b>Action</b>	<b>Projet</b>	<b>Coût global de chaque projet</b>	<b>Montant exécuté 2018</b>		<b>Reste à programmer</b>	<b>Montant 2019</b>		<b>Montant 2020</b>		<b>Montant 2021</b>		<b>Montant 2022</b>	
			<b>AE</b>	<b>CP</b>		<b>AE</b>	<b>CP</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
<b>Action : Protection de l'Enfant</b>	Projet de Lutte contre la Vulnérabilité des Enfants					170 000 000	170 000 000	95 000 000	95 000 000	1823997 46	182 399 746	237 098 149	237 098 149
<b>Action : Développement intégré de la Petite Enfance</b>	Construction de Cases des Tout-petits					200 000 000	200 000 000	700 000 000	700 000 000	450 000 000	450 000 000	700 000 000	700 000 000
	Achat de manuels					195 100 000	195 100 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	200 000 000	200 000 000
<b>Total</b>													

**Tableau 6 : Echéanciers AE associées aux CP des ressources externes**

Action	Projet	Coût global de chaque projet	Montant exécuté 2018		Reste à programmer	Montant 2019		Montant 2020		Montant 2021		Montant 2022	
			AE	CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Action : Développement intégré de la Petite Enfance</b>	Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement au Sénégal (PIPPADHS)	41 981 248 000						41 411 248 000	3 673 147 391		13 118 422 195		6 026 867 339
<b>Total</b>							<b>41 491 248 000</b>	<b>1673 147 391</b>			<b>13 118 422 195</b>		<b>6 026 867 339</b>

**Tableau 7 : Sources de financement du Programme**

Libellé Action /projet	Activité /projet	Source de Financement		
		Ressources internes	Ressources externes	Total
<b>Action : Protection de l'Enfant</b>	Projet de Lutte contre la Vulnérabilité des Enfants	95 000 000		<b>95 000 000</b>
<b>Action : Développement intégré de la Petite Enfance</b>	Construction de Cases des Tout-petits	700 000 000		<b>700 000 000</b>
	Achat de manuels	100 000 000		<b>100 000 000</b>
	Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement au Sénégal (PIPPADHS)		<b>1 673 147 391</b>	<b>1 673 147 391</b>
<b>Total</b>		<b>845 000 000</b>	<b>1 673 147 391</b>	<b>2 568 147 391</b>

- **Présentation des structures autonomes rattachées**
  - **Présentation de l'Agence nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits (ANPECTP)**

**Tableau 8 : Présentation de l'ANPECTP**

<b>Action</b>	<b>Activités</b>	<b>Montants</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles 2020</b>
Développement intégré de la Petite Enfance	Construction, équipement et réhabilitation des structures DIPE	700 000 000	Les structures sont conformes aux normes standards de qualité	Nombre de structures construites et réhabilitées	15
	Dotation de matériels didactiques aux structures DIPE	100 000 000	Les éducateurs et les enfants disposent respectivement de guides pédagogiques et de cahiers d'activités	Pourcentage d'éducateurs disposant d'un guide pédagogique	100%
				Pourcentage d'enfants disposant de cahiers d'activités	100%
	Gouvernance des structures DIPE	731 700 000			
...					
<b>Total</b>		<b>1 531 700 000</b>			

**Tableau 9 : Répartition des crédits de l'ANPECTP par grande catégorie de dépenses**

<b>Catégories de dépenses</b>	<b>Montants 2019</b>	<b>Montants 2020</b>	<b>Justifications de l'évolution</b>
Personnel	636 213 310	679 574 001	Recrutement de 3 coordonnateurs régionaux pour les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kédougou
Biens et services	462 506 104	150 845 413	
Transferts courants		731 700 000	
Investissements	395 100 000	800 000 000	
<b>Total</b>	<b>1 493 818 414</b>	<b>2 362 119 414</b>	

- **Présentation de l'Office national des Pupilles de la Nation**

**Tableau 10 : Présentation de l'ONPN**

<b>Action</b>	<b>Activités</b>	<b>Montants</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles 2020</b>
Protection de l'Enfant	Prise en charge et suivi des droits des pupilles de la Nation	300 000 000	Les pupilles bénéficient d'une prise en charge en éducation formation et insertion ainsi que d'un accompagnement socio-sanitaire	Pourcentage de pupilles bénéficiant de bourses, d'exonérations et de subventions d'étude	90%
				Pourcentage de pupilles bénéficiant de stages de perfectionnement	100%
				Nombre de pupilles pris en charge au plan sanitaire	100%
				Pourcentage de pupilles ayant perçu les allocations	100%
	Renforcement du dispositif légal et réglementaire de l'ONPN	4 000 000	L'ONPN dispose d'un cadre optimal pour intégrer et prendre en charge tous les orphelins éligibles au statut de pupilles de la Nation	Pourcentage de dossiers instruits et transmis pour signature	100%
	Renforcement de la communication de l'ONPN	7 000 000	Les performances de l'Office sont renforcées	Disponibilité du manuel de procédure de l'Office	Manuel opérationnel
				Disponibilité du plan de communication	Plan opérationnel
				Taux d'exécution des activités	100%
	Fonctionnement optimal de l'ONPN	208 510 000			
	<b>Total</b>		<b>519 510 000</b>		



**Tableau 11 : Répartition des crédits de l'ONPN par grande catégorie de dépenses**

Catégories de dépenses	Montants 2019	Montants 2020	Justifications de l'évolution
Personnel	181 600 000	185 000 000	Recrutement d'un agent
Biens et services	118 400 000	34 510 000	Diminution de l'enveloppe ministérielle
Transferts courants			
Investissements	350 000 000	300 000 000	Diminution de l'enveloppe ministérielle
<b>Total</b>	<b>650 000 000</b>	<b>519 510 000</b>	

- **Présentation de la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfant (CAPE)**

**Tableau 12 : Présentation de la CAPE**

Action	Activités	Montants 2020	Résultats attendus	Indicateurs	Cibles 2020
Protection des droits des enfants	Contribuer au renforcement du cadre juridique et institutionnel de protection et de promotion des droits de l'enfant	3 109 163	les acteurs de la protection de l'enfant adhère aux décisions relatives au renforcement du cadre juridique de protection de l'enfant est renforcé	pourcentage d'acteurs informés, sensibilisés, formés, nombre de textes adoptés	75%
	Améliorer l'image de l'enfant en ligne et dans les médias, promouvoir des attitudes et des comportements favorables au développement des droits de l'enfant	24 160 000	Les droits des enfants sont promus en ligne et dans les médias, Le niveau de connaissance et de conscience des acteurs sociaux et des décideurs sur les droits de l'enfant est renforcé	pourcentage d'acteurs informés, pourcentage de chefs religieux sensibilisés, étude disponible, calendrier de diffusion de supports audio et vidéos	90%
	Faciliter la mobilisation des ressources et le financement des initiatives de protection et de promotion des droits de l'enfant	12 640 100	le partenariat en faveur de la protection et la promotion des droits de l'enfant est renforcé	nombre de missions réalisées	100%

	Appuyer le renforcement de capacités et le réseau des acteurs du secteur de la protection de l'enfance	21 250 000	Les capacités des acteurs du secteur de la protection de l'enfant sont renforcées, le réseau des acteurs est renforcé.	pourcentage d'enfants et de structures appuyées	100%
	<b>TOTAL</b>	<b>61 159 263</b>			

**Tableau 13 : Répartition des crédits de la CAPE par grande catégorie de dépenses**

<b>Catégories de dépenses</b>	<b>Montants 2019</b>	<b>Montants 2020</b>	<b>Justifications de l'évolution</b>
Personnel	128 564 242	128 564 242	
Biens et services	72 435 758	54 360 758	
Transferts courants			
Investissements	49 000 000		
<b>Total</b>	<b>250 000 000</b>	<b>182 925 000</b>	

## ➤ DIFFICULTES ET RISQUES

La mise œuvre du programme peut être rencontrée les difficultés suivantes :

- la non contractualisation avec les structures autonomes ;
- les lenteurs dans les procédures de passation de marchés ;
- la faible appropriation de la réforme par les structures autonomes.

En termes de risques, on peut retenir :

- les ponctions budgétaires ;
- les changements institutionnels ;
- la faiblesse du dialogue de gestion.

## ANNEXE 3 : PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME AUTONOMIE ECONOMIQUE DES FEMMES

### ➤ **PRESENTATION DU PROGRAMME**

#### • **Identité du Programme**

Prénom et Nom du responsable programme : Fatoumata Bintou DIALLO

Fonction du responsable programme : Directrice du Centre national d'Assistance et de Formation pour la Femme

2110 : Autonomie économique des femmes

#### • **Stratégie du Programme**

L'autonomisation des femmes est un levier important pour assurer la pleine participation de celles-ci dans le processus de développement.

Dans le but d'atteindre l'ODD 5 « parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles » et de renforcer la contribution de celles-ci à la croissance économique, le Ministère a formulé le programme « Autonomie économique des femmes » dont l'objectif global vise à promouvoir un entrepreneuriat féminin durable et porteur de croissance. Pour ce faire, le programme met l'accent sur le financement des activités économiques des femmes et des filles avec une attention particulière sur les projets à fort impact sur leurs revenus, la construction d'infrastructures, la fourniture d'équipements d'encadrement et le renforcement de leurs capacités entrepreneuriales par la formation.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

- renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles ;
- faciliter l'accès des femmes et des jeunes filles au crédit.

Les actions suivantes ont été identifiées pour la mise en œuvre du programme :

- capacitation des femmes ;
- accès des femmes au crédit ;
- pilotage du programme.

#### • **Cartographie du Programme**

L'exécution des activités du programme est assurée par trois (03) services centraux dont deux (02) fonds et douze (12) services déconcentrés.

Les services centraux regroupent :

- la Direction des Organisations féminines et de l'Entrepreneuriat féminin (DOFEF) ;
- la Direction de l'Evaluation des Projets (DEP) ;
- le Centre national d'Assistance et de Formation pour la Femme (CENAF).

Pour les fonds il s'agit :

- du Fonds national de l'Entreprenariat féminin (FNEF) ;
- du Fonds national de Crédit pour la Femme (FNCF).

Les services déconcentrés concernent les Centres départementaux d'Assistance et de Formation pour la Femme (CEDAF) de : Parcelles Assainies, Sangalkam, Thiès, Mekhé, Kébémér, Ross-Béthio, Thilogne, Fatick, Koussanar, Kolda, Tivaoune, Nioro du Rip, et Mbacké.

Les investissements du programme sont assurés par les projets suivants :

- Projet Construction et équipement des CEDAF
- Projet de Développement de l'Entreprenariat féminin et d'Appui à l'Emploi des Jeunes (PADEF/EJ) ;
- Projet d'Appui aux Femmes transformatrices des céréales locales.

### ➤ **PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME**

Le cadre de performance met en relation les objectifs du programme, les résultats attendus, les indicateurs de performance et les cibles.

**Tableau 1 : Cadre de performance du programme**

Objectifs	Résultats attendus	Action	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	2018	2020	2021	2022
Renforcer les capacités techniques et managériales des femmes et des jeunes filles	Les capacités productives des femmes sont renforcées	Capacitation des femmes	Nombre de Femmes formées (formation technique et managériale)	Décompte	Données de routine	1173	1300	1750	2000
			Taux de couverture de structures d'encadrement des femmes	Nombre de CEDAF réalisés/Total départements*100	Données de routine	26,7%	33,33%	35,5%	37,7%
			Nombre d'unités de stockage et de transformation des produits locaux implantés	Décompte	Données de routine	14	14	17	20
Faciliter l'accès au crédit des femmes et des jeunes filles	Les activités économiques des femmes et des jeunes filles sont renforcées	Accès des femmes et des jeunes filles au crédit	Nombre de femmes bénéficiaires de financement	Décompte	Données de routine	4000	7500	8000	8500
			Nombre de projets financés	Décompte	Données de routine	5511	890	1200	1500
			Taux de remboursement des prêts échus	Montant remboursé/Montant total crédits arrivé à échéance*100	Données de routine	71.5%	75%	78%	85%
			Nombre de rapports	Décompte	Données de routine	DN	4	4	4

Coordonner les actions du programme	La gestion du programme est assurée	Pilotage du Programme	produits dans les délais						
			Pourcentage d'indicateurs ayant atteint leur cible	Nombre d'indicateurs ayant atteint leur cible/Total indicateurs*100	Données de routine	DN	90%	95%	100%

➤ **PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME**

- **Evolution des crédits du programme**

**Tableau 3 : Evolution des crédits**

Nature de la dépense	2019 (LFI)	2020	Variation 2020/2019
Dépenses de Personnel	109 467 644	168 461 600	58 993 956
Biens et services	65 191 785	91 162 000	25 970 215
Investissement exécutés par l'Etat			
AE	3 814 000 000	11 797 754 530	7 983 754 530
CP	3 814 000 000	2 170 802 759	- 1 643 197 241
Transferts en capital			
AE	584 500 000	1 000 000 000	415 500 000
CP	584 500 000	1 000 000 000	415 500 000
Total général	4 573 159 429	3 430 426 359	- 1 142 733 070

- **Justification des dépenses clés**
  - **Dépenses de biens et services et transferts courants**

Articles	2019	2020	Variations	Justifications
60- Achats de Biens et services	40 388 035	56 162 000	15 773 965	
61-Acquisition de services	18 500 000	23 000 000	4 500 000	
62-Autres services	6 303 749	12 000 000	5 696 251	
64-Transferts courants				
Total	65 191 785	91 162 000	25 970 215	

- **Dépenses d'investissement**

Cette partie présente les différents projets du programme avec les éléments de budget décomposé en Autorisations d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiement (CP).

**Tableau 5 : Echéanciers AE associées aux CP des ressources internes**



ACTION	2020		2021		2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Accès des femmes au crédit</b>	<b>1 100 000 000</b>	<b>1 100 000 000</b>	<b>505 000 000</b>	<b>505 000 000</b>	<b>500 000 000</b>	<b>500 000 000</b>
Fonds National de Crédits Pour les Femmes	500 000 000	500 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000
Fonds national de l'Entreprenariat Féminin	500 000 000	500 000 000	325 000 000	325 000 000	320 000 000	320 000 000
Proj d'Appui au Dlvpt de l' Entrepren e	100 000 000	100 000 000	-			
<b>Capacitation des femmes</b>	<b>230 000 000</b>	<b>230 000 000</b>	<b>260 000 000</b>	<b>260 000 000</b>	<b>250 879 424</b>	<b>250 879 424</b>
Prog Construction et Equipement CEDAF	200 000 000	200 000 000	220 000 000	220 000 000	210 879 424	210 879 424
Projet d'Appui aux Femmes Transformatri	30 000 000	30 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
<b>Total général</b>	<b>1 330 000 000</b>	<b>1 330 000 000</b>	<b>765 000 000</b>	<b>765 000 000</b>	<b>750 879 424</b>	<b>750 879 424</b>

#### Tableau sur les effectifs

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Autonomie Economique des femmes	Pilotage du Progamme	Hierarchie A	12	65 288 000
Autonomie Economique des femmes	Pilotage du Progamme	Hierarchie B	16	90 941 600
Autonomie Economique des femmes	Pilotage du Progamme	Hierarchie C	2	4 296 000
Autonomie Economique des femmes	Pilotage du Progamme	Hierarchie D	4	7 936 000
<b>Total Autonomie Economique des femmes</b>			<b>34</b>	<b>168 461 600</b>

#### Tableau 6 : Echéanciers AE associées aux CP des ressources externes

Action	projet	Coût global de chaque projet	Montant exécuté 2018	Reste à programmer	Montant 2019	Montant 2020	Montant 2021	Montant 2022
--------	--------	------------------------------	----------------------	--------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

			AE	CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Action : Accès des femmes au crédit</b>	<b>Projet de Développement de l'Entreprenariat féminin et d'Appui à l'Emploi des Jeunes Filles (PADEF/EJ)</b>	11 250 000 000				11 250 000 000	2 934 000 000		1 623 048 229				
<b>Total</b>						<b>11 250 000 000</b>	<b>2 934 000 000</b>		<b>1 623 048 229</b>				

**Tableau 7 : Sources de financement du Programme**

Libellé Action /projet	Source de Financement		
	Ressources inter	Ressources exteri	Total
<b>Action : Capacitation des femmes</b>			
Projet Construction et équipement des CEDAF	417 754 530		417 754 530
Projet d'Appui aux Femmes transformatrices des céré	30 000 000		30 000 000
<b>Action : Accès des femmes au crédit</b>			-
Projet de Développement de l'Entreprenariat féminin	100 000 000	1 623 048 229	1 723 048 229
FNCF	500 000 000		500 000 000
FNEF	500 000 000		500 000 000
<b>Total</b>	<b>1 547 754 530</b>	<b>1 623 048 229</b>	<b>3 170 802 759</b>

- **Présentation des structures autonomes rattachées**
  - Présentation du Fonds national de Crédit pour la Femme (FNCF)

**Tableau 8 : Présentation du FNCF**

Action	Activités	Montants	Résultats attendus	Indicateurs	2020
Capacitation des femmes	Formation des femmes	15 000 000	Les Capacités managériales et productives des femmes et jeunes filles sont renforcées	Nombre de femmes et de jeunes filles formées	100
Accès des femmes au crédit A <sub>2</sub>	Financement des projets	485 000 000	Les projets des femmes et jeunes filles sont financés	Nombre de projets financés (Crédits revolving)	100
			Les femmes et les jeunes filles ont bénéficié de crédit	Nombre de femmes et de jeunes filles bénéficiaires de financement	1 000
	...				
<b>Total</b>		<b>500 000 000</b>			

**Tableau 9 : Répartition des crédits du FNCF par grande catégorie de dépenses**

<b>Catégories de dépenses</b>	<b>Montants n</b>	<b>Montants n+1</b>
Personnel	132 921 708	132 439 884
Biens et services	99 863 672	25 052 192
Transferts courants	0	-
Investissements	305 505 133	342 507 924
<b>Total</b>	<b>538 290 513</b>	<b>500 000 000</b>

- **Présentation du Fonds national de l'Entreprenariat féminin (FNEF)**

**Tableau 10 : Présentation du FNEF**

<b>Action</b>	<b>Activités</b>	<b>Montants</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles n+1</b>
Action 1 : Capacitation des femmes et des jeunes filles	Formation des femmes	38 461 538	Renforcer les capacités des femmes entrepreneures potentielles et/ou réelles	Nombre de femmes formées et suivies	100
Action 2 : Accès des femmes au crédit	Financement des projets	461 538 462	Les projets de femmes entrepreneures sont financés	Nbre de projets financés	490
<b>Total</b>		<b>500 000 000</b>			

**Tableau 11 : Répartition des crédits du FNEF par grande catégorie de dépenses**

<b>Catégories de dépenses</b>	<b>Montants 2019</b>	<b>Montants 2020 (Prévision)</b>
Personnel	117 250 000	117 250 000
Biens et services	35 100 000	46 307 692
Transferts courants		
Investissements	172 150 000	336 442 308
<b>Total</b>	<b>324 500 000</b>	<b>500 000 000</b>

## ➤ **DIFFICULTES ET RISQUES**

Les difficultés majeures dans l'exécution du programme sont entre autres :

- la faible appropriation de la réforme par les structures opérationnelles ;
- les lenteurs dans les procédures de passation de marchés ;
- les lenteurs dans les procédures de décaissements de ressources extérieures avec les Avis de Non Objection ;

Les principaux risques sont :

- les ponctions budgétaires ;
- le faible décaissement des ressources extérieures ;
- les changements institutionnels pouvant induire le fonctionnement du programme ;
- l'insuffisance du dialogue de gestion.

## ANNEXE 4 : PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE

### ➤ **PRESENTATION DU PROGRAMME**

#### • **Identité du Programme**

Prénom et Nom du responsable programme : Djiby DIAKHATE

Fonction du responsable programme : Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement

N°1023 : Intitulé du programme : Pilotage, Gestion et Coordination administrative

#### • **Stratégie du Programme**

Dans le but d'améliorer la qualité des interventions du département et d'en faire un modèle d'administration de développement, le programme : « Pilotage, Gestion et Coordination administrative » a été retenu pour accompagner les autres programmes métiers qui vise globalement à améliorer les performances du département. A cet égard, la stratégie opérationnelle est centrée sur : (i) l'amélioration du cadre institutionnel et de pilotage du secteur par la systématisation des missions de contrôle, le renforcement de la synergie dans les interventions ; (ii) le renforcement du dispositif de planification et de suivi-évaluation par l'adoption d'outils; (iii) l'amélioration de la qualité de la gestion des ressources par le renforcement des capacités des agents, la rationalisation des dépenses et des effectifs et le développement de la comptabilité patrimoniale.

Le programme vise les objectifs spécifiques suivants :

- améliorer la coordination du Ministère ;
- renforcer le dispositif de planification et de suivi-évaluation du Ministère ;
- améliorer la gestion des ressources du Ministère.

L'opérationnalisation du programme passe par la mise en œuvre des actions suivantes :

- pilotage et coordination du Ministère ;
- planification et suivi-évaluation ;
- gestion des ressources.

#### • **Cartographie du Programme**

L'exécution du programme est assurée par les services transversaux du Ministère. Il s'agit :

- du Cabinet ;
- du Secrétariat général ;
- de la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement (DAGE) ;
- de la Cellule d'Études, de la Planification et du Suivi-Evaluation (CEPSE) ;
- de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) ;
- de l'Inspection interne ;
- de la Cellule des Affaires juridiques ;
- du Service des statistiques sociales ;
- du Bureau du courrier ;
- du Bureau de la Communication et de la Documentation (BCD).

Le Projet de Mise à Niveau des Services centraux et déconcentrés (PMNSCD) contribue également à la mise en œuvre du programme.

## **PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME**

Le cadre de performance met en relation les objectifs du programme, les résultats attendus, les indicateurs de performance et les cibles.

**Tableau 1 : Cadre de performance du programme**

Objectifs	Résultats attendus	Action	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	2018	2020	2021	2022
Renforcer le cadre institutionnel et de pilotage du secteur	Les dispositifs de contrôle interne et de coordination sont améliorés	Pilotage et coordination	Pourcentage de missions de contrôle réalisées	Nombre de missions réalisées/Nombre de missions programmées*100	Données de routine	00	100%	100%	100%
			Taux de mise en œuvre des recommandations formulées par les structures de contrôle	Nombre de recommandations mises en œuvre/Total recommandations*100	Données de routine	-	100%	100%	100%
			Pourcentage de réunions de coordination tenues	Nombre de réunions de coordinations tenues/Nombre de réunions prévues	Données de routine	70%	100%	100%	100%
Renforcer le dispositif de planification et de suivi-évaluation du Ministère	Les capacités de planification et de suivi-évaluation sont renforcées	Planification et Suivi-Evaluation	Nombre documents de planification élaborés dans les délais	Décompte	Données de routine	01	02	02	02
			Nombre de rapports sectoriels élaborés dans les délais	Décompte	Données de routine	01	04	04	04
Améliorer la gestion des ressources du MFFGPE	Les ressources financières, humaines et	Gestion des ressources	Taux d'exécution du plan de passation de marchés	Nombre de marchés exécutés/Total marchés prévus*100	Données de routine	DN	100%	100%	100%



	matérielles sont mieux gérées		Proportion d'agents ayant une fiche de poste	Nombre agents disposant de fiche de poste/Total agents du MFFGPE*100	Données de routine	DN	50%	80%	100%
			Proportion d'agents formés	Nombre d'agents formés/Effectif total du MFFGPE*100	Données de routine	10%	20%	25%	30%

➤ **PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME**

- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

**Tableau 2 : Présentation par nature économique des dépenses**

Actions	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1 : Pilotage et Coordination	331 199 980	94 762 655						0	425 962 635
Action 2 : Planification et Suivi-Evaluation		20 000 000						0	20 000 000
Action 3 : Gestion des ressources		76 900 000		151 890 760	151 890 760			151 890 760	228 790 760
<b>Total Programme : Pilotage, Gestion et Coordination administrative</b>	<b>331 199 980</b>	<b>191 662 655</b>		<b>151 890 760</b>	<b>151 890 760</b>			<b>151 890 760</b>	<b>674 753 395</b>

- Evolution des crédits du programme

Tableau 3 : Evolution des crédits

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2019 (LFI)	2020	Variation (2020)-(2019)	Justification
Personnel		279 155 416	331 199 980	52 044 564	
Biens et services		595 094 000	191 662 655	-403 431 345	Migration du Fonds d'action pour la femme au programme famille-genre
Transferts courants		477 498 400	0	-477 498 400	Rattachement des aides et secours au programme famille-genre
Investissements exécutés par l'Etat					
<i>AE</i>		105 000 000	151 890 760	46 890 760	Achat de matériels informatiques
<i>CP</i>		105 000 000	151 890 760	46 890 760	Achat de matériels informatiques
Transferts en capital					
<i>AE</i>					
<i>CP</i>					
<b>Total AE</b>		<b>105 000 000</b>	<b>151 890 760</b>	<b>46 890 760</b>	
<b>Total CP</b>		<b>1 177 592 400</b>	<b>674 753 760</b>	<b>502 839 005</b>	

- Justification des dépenses clés
  - Dépenses de personnel

**Tableau 4 : Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût**

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
<b>Pilotage, Coordination et Gestion administrative</b>	Pilotage et coordination	Hierarchie A	19	149 826 800
<b>Pilotage, Coordination et Gestion administrative</b>	Pilotage et coordination	Hierarchie B	27	105 926 600
<b>Pilotage, Coordination et Gestion administrative</b>	Pilotage et coordination	Hierarchie C	2	4 181 000
<b>Pilotage, Coordination et Gestion administrative</b>	Pilotage et coordination	Hierarchie D	14	71 265 580
<b>Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative</b>			<b>62</b>	<b>331 199 980</b>

- Dépenses de biens et services et transferts courants

<b>Articles</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Variations (2020-2019)</b>	<b>Justifications</b>
60- Achats de Biens et Services	205 600 000	76 262 655	-1269 337 345	Migration de la DEP, du Fonds d'action de la Femme et aides et secours
61-Acquisition de services	109 504 550	101900 000	-7 604 550	
62-Autres services	275 146 392	13 500 000	-261 646 392	
64-Transferts courants	477 498 400	0	-477 498 400	
<b>Total</b>	<b>1 072 592 400</b>	<b>191 662 655</b>	<b>-595 094 000</b>	

- **Dépenses d'investissement**

Cette partie présente les différents projets du programme avec les éléments de budget décomposé en Autorisations d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiement (CP).

**Tableau 5 : Echéanciers AE associées aux CP**

Action	projet	Coût global de chaque projet	Montant exécuté 2018		Reste à programmer	Montant 2019		Montant 2020		Montant 2021		Montant 2022	
			AE	CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Action : Gestion des ressources</b>	<b>Projet de mise à niveau des services centraux et déconcentrés</b>	561 890 760				105 000 000	105 000 000	151 890 760	151 890 760	159 000 000	159 000 000	175 000 000	175 000 000
<b>Total</b>						<b>105 000 000</b>	<b>105 000 000</b>	<b>151 890 760</b>	<b>151 890 760</b>	<b>159 000 000</b>	<b>159 000 000</b>	<b>175 000 000</b>	<b>175 000 000</b>

**Tableau 6 : Sources de financement du Programme**

Libellé Action /projet	Activité /projet	Source de Financement		
		Ressources internes	Ressources externes	Total
<b>Action : Gestion des ressources</b>	Projet de mise à niveau des services centraux et déconcentrés	<b>151 890 760</b>		<b>151 890 760</b>
<b>Total</b>		<b>151 890 760</b>		<b>151 890 760</b>

- **Présentation des structures autonomes rattachées**

Aucune structure autonome ne participe à la mise en œuvre du programme.

- **DIFFICULTES ET RISQUES**

Les principales difficultés de la mise en œuvre du programme sont entre autres :

- les ponctions budgétaires ;
- la fermeture récurrente du système de gestion des finances publiques ;
- la faible appropriation de la réforme par les acteurs.